



## DOCUMENT EXPLICATIF

### ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2011, 2012 ET 2013

Le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté, lors de la séance extraordinaire du 6 janvier 2011, les dépenses en immobilisations pour les années 2011-2012-2013, lequel programme se résume comme suit :

#### Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

#### PTI 2011-2012-2013

en milliers de dollars

<u>Description des projets</u>	<u>Prévisions 2011</u>	<u>Prévisions 2012</u>	<u>Prévisions 2013</u>	<u>Total</u>
Programme de réaménagement de parcs	215	615	83	913
Programme de réfection des bâtiments	520	50	200	770
Programme de réfection routière	15 160	1 550	900	17 610
Programme de remplacement de véhicules	35		-	35
Programme pour divers projets	150	400	-	550
<b>Total</b>	<b>16 080</b>	<b>2 615</b>	<b>1 183</b>	<b>19 878</b>

Signé à Sainte-Anne-de-Bellevue, ce 10 janvier 2011.

Me Caroline Thibault, LL.B., OMA  
Directrice contentieux, greffe et communications - Greffière